

ANNULE ET REMPLACE le rapport d'essais
BECH2017-19744 du dossier : 000041636
Le donneur d'ordre s'engage à détruire toutes
les versions précédentes du présent rapport.



Accréditation n°1-1366
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Saint-Aunès, le 18 juillet 2017

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES	
Objet de l'essai : Auto-contrôle Référentiel d'essais : SPIRULINE2017-FSF-ALI	Spiruline du Val de Dagne Emmanuel ROUSSEAU 2 Place de la Mairie 11220 Montlaur
N° Dossier : 000041636/1 N° Echantillon : BECH2017-19744 Date d'analyse : 26 juin 2017	

PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le :	Par : Vos soins
Expédié le : 23/06/2017	Par : nos soins
Réceptionné le : 26/06/2017 09:00	T°C Produit à réception : NC
T° C Produit Prélevé : NC	T°C Meuble : NC
Site de prélèvement : NC	Lieu de prélèvement : NC

TRACABILITE ECHANTILLON

Dénomination : Spiruline séchée Pres : a/poids - Sec Solaire - T° 42°C

Fabricant : NC	Nbre d'unités : 1
Fournisseur : NC	N° CEE / Emb : NC
Marque : NC	DLC / DLUO : NC
Emballage/poids : Sachet alu. scellé / 50g	N° Lot : 2017-02
Date de fabrication : NC	N° Bon de Commande : NC
Date d'emballage : NC	Date de congélation : NC
Date Rupture chaîne du froid : NC	Date de déconditionnement : NC
Observations diverses : Récolte 16 au 22/06/2017	

NC : Non communiqué

Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	18000	CH Satisfaisant
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	40#	CH Satisfaisant
Anaérobies Sulfite-réducteur 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937*	UFC/g	10	<5	CS Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	NF V08-057-1/Méthode spirale*	UFC/g	100	<100	CS Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Absence	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	AES 10/05-09/06*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

BILAN

Conclusions* :	Qualité microbiologique satisfaisante
Commentaires :	Cahier des charges proposé par la FSF : issu du projet GBPH "spiruline paysanne" (CH = Critère Hygiène, CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (°) : nombre N, (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. NC : information non communiquée et/ou non renseignée.
Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC.
Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats.

Ghislain LUCIBELLO
Le Directeur Technique